

à

Monsieur le Commissaire général de France Stratégie

Objet : Lettre de Mission - Etude prospective sur les usages de l'eau

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse intense, prolongée et étendue, qui a conduit à la mise en place de restrictions des usages de l'eau dans de nombreux territoires. Les perspectives pour l'année 2023 sont inquiétantes : au 1^{er} mai 2023, le bureau de recherche géologique et minière indiquait que le niveau de plus des deux tiers des nappes du pays est inférieur à la normale, avec de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas.

Ces épisodes, que nous qualifions il y a quelques années encore d'exceptionnels, devraient devenir plus fréquents et plus intenses du fait du changement climatique. Par conséquent, il est indispensable d'anticiper, d'une part, la probable évolution des ressources en eau, et d'autre part, des besoins et des usages liés, afin non seulement de prévenir d'éventuels futurs déséquilibres et conflits d'usages, mais également de préserver ce bien commun qu'est l'eau.

Une étude hydrologique sur l'évolution des ressources, Explore 2, est déjà en cours pour réactualiser les résultats de l'étude Explore 2070. Pour compléter notre vision des enjeux, je souhaite que France Stratégie conduise un travail prospectif sur les besoins en eau à l'horizon 2050 (mesure 46 du Plan eau annoncé par le Président de la République le 30 mars 2023). Ce travail devra permettre de partager une vision des dynamiques à l'œuvre avec l'ensemble des parties prenantes, dont des représentants des collectivités territoriales et des différents secteurs usagers de la ressource en eau (agriculture, énergie, industrie, secteur domestique...). Vous tiendrez particulièrement compte des besoins des écosystèmes et des enjeux liés aux au grand cycle de l'eau.

La saisonnalité de la disponibilité de la ressource et des usages fera l'objet d'une attention particulière. Je souhaite également que ce travail puisse considérer non seulement les prélèvements en eau, mais aussi les consommations effectives, non restituées au milieu. Une meilleure connaissance de ces éléments apparaît indispensable pour construire une société plus résiliente et plus adaptée aux évolutions climatiques.

Ce travail devra conduire à l'élaboration de scénarii, qui différeront par une sobriété plus ou moins grande dans les usages de l'eau. Il devra prendre en compte les projections sociodémographiques, les stratégies nationales (ex : PPE, ...), les spécificités territoriales, en particulier les orientations des principaux documents de planification territoriale (SRADDET, SRDEII...), ainsi que les dynamiques de fonctionnement des bassins-versants. Les scénarii de demande en eau seront confrontés à la ressource potentiellement disponible à horizon 2050. Pour ce faire, vous travaillerez en étroite collaboration avec les porteurs de l'étude Explore 2.

Ce travail, en permettant d'identifier les bassins en risque de déséquilibre quantitatif ainsi que les secteurs dont les besoins en eau sont élevés, pourra préfigurer des études territoriales plus détaillées.

Pour la réalisation de cette mission, vous pourrez vous appuyer en tant que de besoin sur les administrations et les opérateurs concernés, qui vous apporteront leur concours (notamment la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, la Direction générale des entreprises, l'INSEE, les Agences de l'eau, l'Office français de la biodiversité, le BRGM, le Cerema et l'Ademe).

Un comité de pilotage associant le MTECT, le MASA, le MEFSIN, le MTE et le SGPE se réunira a minima au lancement de l'étude, à mi-parcours et en fin d'étude. Vous tiendrez régulièrement avec le Secrétariat général à la planification écologique des échanges sur l'état d'avancement des travaux.

Vous voudrez bien nous remettre votre rapport d'ici la fin du mois de mai 2024, concomitamment à la remise de l'étude Explore 2.



Elisabeth BORNE